

Le patient *actionnable* au temps du confinement

JC Weber

SOSEMA mars 2021



Patient actionnable

- Médecine 4P : prédictive, préventive, proactive ou participative, et personnalisée
 - de la notion de risque à celle d'« actionnabilité »
 - Séquençage pour identifier toutes les « cibles » pour lesquelles une thérapie existe
 - La question n'est plus de savoir quel est le risque associé à telle mutation génétique ou à telle protéine altérée, mais de *savoir quels sont les leviers d'action*, d'établir ce sur quoi il est possible d'agir.
 - il s'agit de plus en plus d'inciter chacun à déployer toute la gamme de ses possibilités d'action en vue de maximiser sa santé.
- L'expression génique est conditionnée et régulée par l'environnement épigénétique, dépendant de la vie concrète : environnement social, pollutions, style de vie, alimentation, etc.,
- Autant de leviers « actionnables » dont chacun est tenu pour responsable
 - L'actionnabilité n'est pas seulement celle du médecin identifiant les bonnes cibles thérapeutiques,
 - mais celle de tout un chacun sommé de faire les bons choix de vie en fonction de son profil moléculaire.

La visée de la thérapie

- La visée de l'acte médical, son *dénouement*, est que le patient puisse *renouer* avec sa santé.
 - Dénouement : « action de résoudre les difficultés, d'y mettre fin; résultat de cette action »
- La thérapeutique a pour but de résoudre une difficulté, et inaugure une nouvelle forme de vie (après la maladie, avec elle, malgré elle) : un nouveau nouage.
 - Mais renouer avec quelle santé?

Perspectives (opposées?) sur la santé.

Intersections

- Santé = état objectif *versus* jugement de valeur
 - tous les jugements sur la santé et la maladie incluent des jugements de valeur (Canguilhem)
 - Quelle est la place des critères descriptifs scientifiques objectifs par rapport aux jugements évaluatifs : est-elle première, et la dimension normative seconde et relative, contextuelle ?
- S'il y a toujours un jugement de valeur, celui-ci est-il réservé au seul malade ?
 - Cf : santé *publique*

Conceptions (opposées?) sur la santé.

Intersections

- SANTE = équilibre, harmonie, homéostasie
 - « la vie dans le silence des organes » (Leriche).
 - « Le propre de la maladie c'est de venir interrompre un cours, d'être proprement critique »
 - et « la guérison est fin d'une perturbation et retour à l'état antérieur » .
 - Donc l'idée de mesure opposée à une perturbation (Asklépios est fils d'Apollon)

- SANTE = adaptation possible et voulue à toutes les conditions imaginables, et non l'assignation à une condition limitée par une déficience.
 - « L'homme normal c'est l'homme normatif, l'être capable d'instituer de nouvelles normes, même organiques »
 - « C'est l'abus possible de la santé qui est au fond la valeur accordée à la santé »
 - la santé est la possibilité de dépassement des normes physiologiques
 - La santé est alors assurance contre le risque et « audace pour courir le risque, sentiment d'une capacité de dépassement des capacités initiales », « a priori du pouvoir de maîtriser des situations périlleuses » (Canguilhem)
 - l'agir médical a pour finalité de rendre sa santé à l'individu, c'est à dire sa capacité d'être normatif

Le chiasme de l'*hubris* (démésure)

- *Côté corps*,
 - l'*hubris* est altération de la santé comme équilibre.
 - Mais d'être ouvert à la maladie est le propre de la condition humaine.
 - l'*hubris* est exaltation démesurée de la santé libre.
 - Mais la jouissance confine à la douleur.
- *Côté médecine*,
 - son *hubris* s'inscrit dans le refus de la mort, la transformation du vivant, l'anthropotechnie.
 - Mais il y a de la médecine pour combattre la maladie. Il y a un « monde de différence » entre maximiser la santé et minimiser la souffrance.
 - son *hubris* est aussi excès du contrôle.
 - Mais le contrôle est au service de la santé et de la vie.
- Il y a au cœur de toute la médecine, une volonté normalisante, car le rôle du médecin est depuis toujours de mettre tout en œuvre pour que la maladie, cette déviation pathologique de la norme, évolue vers un état suffisamment proche d'une normalité recouvrée que l'on nomme guérison.
- la visée de la médecine est tiraillée entre un (prendre) soin qui vise l'apaisement des tensions générées par la douleur et la maladie, et un (prendre) soin qui libère le corps (et l'âme) pour l'exploration jouissive de dépenses improductives.
- Selon que la santé est envisagée comme un équilibre harmonieux ou comme la possibilité de courir le risque de transgresser des normes, le (prendre) soin de la santé sera orienté diversement.

L'idéal du corps prescrit?

- au corps traversé par toutes sortes de dérèglements la médecine va opposer, sous couvert de santé, un corps discipliné, et maîtrisé ; les normes médicales diffusent l'idée, sinon l'idéal, d'un corps prescrit, difficile à atteindre
 - La médicalisation de la vie quotidienne est sans précédent,
 - incitation ardente à intérioriser les normes médicales et à devenir l'entrepreneur de sa propre santé
 - la médecine personnalisée cible l'infra-individuel (nos cellules, nos valeurs biologiques) pour nous enrôler éventuellement dans des démarches personnalisées de conduites de santé impliquant notre responsabilité individuelle, par exemple en nous prescrivant *le* régime alimentaire adapté à notre protéome
- Mais, si la médecine tire des sciences physiques et biologiques une bonne partie de ses méthodes, de sa logique, de sa théorie,,
 - elle est aussi une praxis au sens aristotélicien du terme (i.e. une connaissance qui s'applique aux finalités humaines)
 - elle entreprend de modifier les conduites individuelles et collectives, et donc a aussi des racines dans les sciences du comportement,
 - elle opère par une relation orientée vers l'aide apportée aux personnes, elle relève du domaine de l'éthique et des humanités
 - l'hygiène et la santé sont des affaires qui concernent l'Etat, et confèrent aux problèmes médicaux des enjeux socio-économiques et politiques. Prise dans les rêts de la santé publique, comment la médecine peut-elle prétendre au souci de chaque un ? l'individualisation des soins contraste avec la surveillance des conditions de vie, la santé des populations et les mesures d'hygiène collective

La crise du corps

- l'inadéquation de l'animal humain aux exigences de son environnement,
 - au travail – productivité, rendement,
 - en société – performance, beauté, santé
- rendent problématique tout symptôme de raté corporel : douleur et fatigue
- Ce sont des crises d'une forme de vie, des crises dans l'usage de la vie.

Une convergence de vues?

- On pourrait penser que , conjointement,
 - le développement scientifique
 - le pouvoir qui en résulte
 - Le nouveau « droit de l'homme à la santé »,
 - l'organisation de la santé, qui s'étend au monde (OMS)
- Tout ceci « donne à tous la possibilité de venir demander au médecin son ticket de bienfait dans un but précis immédiat ». (Lacan)
- la demande serait strictement équivalente au besoin, et la réponse médicale une satisfaction du besoin. Tout serait réglé par
 - le pouvoir (de la science et de l'industrie pharmaceutique),
 - le devoir (les droits de l'homme),
 - la gestion (d'une institution locale jusqu'à l'OMS).
- Aux temps bénis de la conjonction de planètes favorables (pouvoir de la science, industrie pharmaceutique, droits de l'homme, organisation mondiale de la santé) il ne devrait plus exister d'écart entre le besoin à satisfaire, la demande et le désir.

Un désir de santé?

- le médecin est formé à croire que toute personne normalement constituée (psychiquement saine) ne peut que désirer sa propre santé
- Le désir de santé, pour fréquent qu'il soit, connaît des variations d'intensité, et une volonté affichée de guérir peut cacher des pulsions mortifères
- le malade veut et en même temps ne veut pas recouvrer la santé, les névrosés se plaignent de leur maladie, mais ils l'utilisent de toutes leurs forces. En effet,
 - « La maladie peut être utilisée comme protection pour palier une déficience dans sa profession et dans la concurrence avec d'autres, dans la famille comme moyen de contraindre les autres à des sacrifices et à des preuves d'amour, ou de leur imposer sa volonté ». (Freud, La question de l'analyse profane)

La médecine du sport, au carrefour

- Rétablir un équilibre, une harmonie
 - Retrouver des capacités physiques diminuées par la maladie
 - Agir sur l'âme par les soins d'un corps amoindri
- Augmenter les capacités d'être normatif
 - Exploration et franchissement de nouvelles limites
 - Agir sur l'âme par les exploits d'un corps déployé

prescrire

- Commander expressément, par des ordres extrêmement précis. *Synon. dicter, ordonner.*
 - *Méd* Donner des conseils, des ordres, recommander fermement des soins ou un certain traitement à un patient
 - Prescrit : Qui est déterminé, fixé d'avance.
- Droit : Acquérir (un bien) ou se libérer (d'une dette, d'une peine), par prescription
 - « Il y a prescription » : moyen de se libérer d'une charge, d'une obligation
 - mode d'extinction de l'action publique
- Prescription de l'exercice physique = s'en défaire?

La médecine par le sport et l'exercice, les points délicats

- Une santé sur ordonnance
 - Un exercice obéissant?
 - Une activité prescrite
- Normativité de l'individu ou mesure préventive de santé publique?
- Soin personnalisé ou administré de manière standardisée, codifiée?
- Patient « actionnable »
 - Une police du comportement? (les outils connectés sont disponibles)